

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 55 (1914), p. 150-164

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1914\\_\\_55\\_\\_150\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__150_0)

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## III.

### RAPPORT DU TRÉSORIER

sur

## LES COMPTES DE L'ANNÉE 1913

LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE BUDGET POUR L'EXERCICE 1914

CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous soumettre, par application du règlement de la Société de Statistique de Paris, les comptes de l'année écoulée et le projet de budget concernant l'exercice 1914.

Le tout est présenté dans la forme et les dispositions suivies les années précédentes. Il vous sera donc facile de vous rendre compte promptement de l'économie générale des opérations.

Le bilan au 31 décembre 1913 occupe naturellement la première place.

Il constate d'abord le montant des espèces restées à ma disposition fin décembre : en caisse (347<sup>f</sup> 02), au Crédit Foncier de France en compte courant (892<sup>f</sup> 75) et de même au Comptoir National d'Escompte de Paris (2.163<sup>f</sup> 63), le tout formant un total de 3.403<sup>f</sup> 38.

Ces reliquats en fin d'année sont essentiellement variables, surtout en ce qui concerne les deux premiers : Caisse et Crédit Foncier, qui effectuent la presque totalité des dépenses.

Aucune conséquence à tirer de cette variabilité, si ce n'est que les mouvements de trésorerie et leur préparation doivent être suivis de très près pour parvenir, en fin d'année, à effectuer tous les paiements qui s'accumulent pendant les derniers mois et surtout le dernier et pour clore ainsi effectivement toutes les opérations de l'exercice qui expire.

Les titres du portefeuille général énoncés au bilan n'ont subi ni augmentation ni réduction pendant l'année 1913; leur valeur totale inscrite est donc restée au chiffre de 100.826<sup>f</sup> 77, prix d'achat.

Il faut ajouter les titres de la deuxième partie affectés à la représentation des différents legs, pour 55.902<sup>f</sup> 60, et la troisième section qui n'est autre que le placement disponible et temporaire, en 11 obligations du Chemin de fer P.-L.-M., pour en tirer intérêts, de la somme de 4.605<sup>f</sup> 85 provenant des revenus du legs Coste des années antérieures.

Toutefois, vous pourrez remarquer le changement des numéros de l'un des quatre récépissés relatifs à 70 obligations foncières 3 % 1883, modification provenant du renouvellement de cette pièce sans en changer le montant.

Si la première partie du bilan se présente, sauf les espèces disponibles, sans changement par rapport à l'année dernière, il n'en est pas de même pour la deuxième partie qui, dans ses comptes intérieurs, a subi plusieurs modifications importantes, dont les causes résident dans les recettes et les dépenses effectuées en 1913 et sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Ces modifications ont accru la réserve des cotisations rachetées et le solde actif du compte courant du legs Coste, mais réduit ceux des comptes semblables des legs Bourdin et Mercet, par suite de la délivrance des prix et médailles qui les concernent, et surtout diminué le montant général des fonds sans affectation spéciale, c'est-à-dire les ressources libres de la Société.

Bien entendu, ces mouvements qui se combinent entre eux aboutissent à un résultat final égal à celui de l'actif, dont le montant total est de 164.736<sup>f</sup> 60.

Nous pouvons maintenant examiner la première partie des recettes, en la faisant suivre aussitôt de la partie correspondante des dépenses, afin que cette réunion comparative présente l'ensemble du service courant, c'est-à-dire la vie financière normale et permanente de la Société.

Si nous rapprochons les prévisions budgétaires des recettes et les résultats qui se sont produits en réalité, cet examen est tout d'abord encourageant.

En effet, alors que les ressources figurent au budget pour	12.750 <sup>f</sup> 00
les recettes se sont élevées effectivement à . . . . .	13.391 07
Soit un supplément de . . . . .	641 <sup>f</sup> 07

L'examen détaillé suivant la nature des opérations montre :

Recettes	Crédits
5.050 <sup>f</sup> 00 de cotisations reçues au lieu de . . . . .	4.800 <sup>f</sup>
1.527 75 pour 138 abonnements souscrits et la vente de numéros détachés, contre	1.266 prévus
3.453 32 d'intérêts dont l'emploi est absolument libre, au lieu de . . . . .	3.300 prévus
et 3.360 00 de subventions reçues en regard du montant presque semblable de . .	3.384
<hr/> 13.391 <sup>f</sup> 07 d'une part au total	<hr/> 12.750 <sup>f</sup>
	et d'autre part. . . . .

Mais si nous faisons semblable opération pour la première partie des dépenses, c'est-à-dire pour celles du service courant ainsi qu'il a été dénommé, on constate d'abord que les dépenses effectives :

se sont élevées au chiffre de . . . . .	14.111 <sup>f</sup> 36
tandis que les recettes réelles n'ont été que de . . . . .	13.391 07
d'où un excédent effectif de dépense de . . . . .	720 <sup>f</sup> 29
auquel il y a lieu d'ajouter pour la deuxième partie . . . . .	174 95
Soit au total. . . . .	<hr/> 895 <sup>f</sup> 24
Quant au rapprochement, comme plus haut, entre les dépenses effectuées . . . . .	14.111 <sup>f</sup> 36
et l'allocation budgétaire inscrite au service courant . . . . .	12.740 00
il fait ressortir un écart de . . . . .	<hr/> 1 371 <sup>f</sup> 36

qui, du reste, se réduit à 895<sup>f</sup> 24 comme nous allons l'indiquer.

L'examen des causes de cet écart s'établit comme il suit :

Dépenses	Crédits
3.362 <sup>f</sup> 30 d'administration (Secrétariat et Trésorerie) au lieu de . . . . .	3.530 <sup>f</sup> prévus
1.557 55 de loyer, annuaire, bibliothèque, pour lesquels il avait été alloué . . . . .	1.380
1.596 05 de frais de rédaction et de graphiques dotés de . . . . .	1.980
et même avec un supplément de . . . . .	100
174 95 pour l'Exposition de Gand et les frais extraordinaires, en regard de . . . . .	200

Toutes ces dépenses se sont renfermées dans les crédits alloués pour chacune d'elles.

Mais il n'en a pas été de même pour les dépenses d'impression proprement dites du Journal, composition du texte et tirage. Elles se sont élevées à 7.595<sup>f</sup> 46, alors que le crédit figurant à cet effet dans le budget est de 5.450 francs pour le service courant, ce qui aurait laissé un dépassement de 2.145<sup>f</sup> 46, s'il n'avait pas été inscrit dans la deuxième partie du budget un supplément éventuel de 800 francs, qui, avec les économies réalisées d'autre part, ont définitivement réduit l'excédent à 895<sup>f</sup> 24, pour l'ensemble des dépenses du service courant.

Le développement du Journal s'affirme d'une manière constante depuis assez longtemps déjà ; pour ne remonter qu'aux cinq dernières années, comme il est indiqué dans le relevé comparatif quinquennal joint aux comptes, la dépense d'impression, y compris les frais de graphiques et ceux de rédaction qui ne se sont pas accrus, s'est élevée progressivement de 6.157<sup>f</sup> 24 en 1909, jusqu'à 9.191<sup>f</sup> 51 en 1913.

Le volume annuel, composé de 26 feuilles  $\frac{3}{4}$ , puis de 30 feuilles  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{3}{4}$  et 35 feuilles  $\frac{3}{4}$ , a été porté à 44 feuilles  $\frac{3}{4}$  l'année dernière et les frais de tirage se sont élevés par suite de 1.837<sup>f</sup> 90 à 2.616<sup>f</sup> 30.

Mais l'augmentation principale se trouve dans les frais de composition qui, partant de 2.871 francs en 1909, ont atteint 4.425<sup>f</sup> 69 cette année, sur lesquels les surcharges, terme technique d'impression qui ne veut nullement dire dépense abusive ou inutile, mais se rapporte à l'emploi de caractères d'un type différent de celui du fond de l'ouvrage imprimé; ces surcharges pour texte spécial et les corrections ont coûté 2.382<sup>f</sup> 14, dépassant même un peu les 2.024 francs que la composition normale a représentés. — Certes les surcharges résultant des tableaux publiés et de l'emploi de caractères particuliers sont nécessaires pour faire ressortir les indications présentées dans des travaux de statistique, mais ces chiffres sont à noter pour un texte restant le même au fond.

A la suite de ces explications, nous nous empressons de relever, d'une manière toute spéciale, que le journal est précisément l'organe par excellence de la Société; c'est surtout par lui que son action utile s'affirme, se développe, se répand au loin, laisse des traces profondes, fait œuvre durable de science, de travail, d'éducation; qu'elle aide aux études pouvant servir de base aux nouvelles entreprises, donne des points d'appui au commerce, à l'industrie, aux forces vives et fécondes du pays. En définitive, le journal est à la fois l'outil et l'âme de la Société.

Consacrer à notre Journal tout ce qu'on peut lui donner est donc une nécessité et une joie. Mais, malheureusement, tout a une limite, les ressources financières plus que toute autre chose. La condition essentielle est donc d'envisager le possible, et de s'y tenir.

Le projet de budget que vous examinerez dans quelques instants et que vous fixerez, propose d'ajouter encore un supplément sous la réserve de s'y limiter exactement ou tout au moins à peu de chose près, car il est parfois difficile de s'arrêter à une ligne trop précise.

Nous pensons que la Société n'a pas de durée limitée; elle doit et devra toujours éclairer le chemin de ceux qui sont venus, viennent et viendront à elle, et, pour cela, pour son avenir même, il faut qu'elle se développe par une marche régulière, jusqu'au moment où de nouvelles ressources suffisamment arges et permanentes permettront d'aller plus vite et plus loin, suivant nos désirs et notre espérance.

- Aussi combien nous devons remercier nos généreux donateurs, dont le nombre s'accroît au prix douloureux de leur départ de nos rangs! Combien nous devons adresser de même notre gratitude pour les subventions qui nous sont allouées chaque année! — et combien elles nous sont précieuses, indispensables, pour continuer notre œuvre, qui, sans elles, s'amoinrirait tout à coup au détriment des services qu'elle rend!

Nous devons maintenant passer à la deuxième partie, plus restreinte, des comptes, qui se rapporte à des recettes et dépenses spéciales.

Les intérêts et revenus des legs Bourdin, Coste et Mercet sont ainsi séparés

de tous autres. Ils présentent au total un solde de 2.047'68, somme un peu plus élevée que l'année dernière, par suite notamment des inscriptions de coupons fin décembre au Comptoir National d'Escompte, dont nous avons parlé.

Les rachats de cotisations, dont l'un a eu lieu intégralement en 1913 par 300 francs, et les autres ont été poursuivis par 17 annuités réglées par 16 membres pour 1.020 francs, se présentent depuis 1910 dans une mesure beaucoup plus développée qu'antérieurement.

Les dépenses spéciales offrent toutes cette année un caractère que le trésorier prend plaisir à signaler : les unes concernent quelques réceptions agréables et intéressantes de nos collègues étrangers et l'Exposition internationale de Gand, où la Société a obtenu une haute récompense; les autres se rapportent, pour près d'un millier de francs, aux prix que la Société a décernés. — Nous saluons le titulaire de la médaille Bourdin de 1913 et le lauréat qui a remporté le prix du premier concours Mercet!

#### BUDGET DE 1914

La *première partie* présente pour les recettes relatives au service courant deux augmentations :

L'une de 50 francs pour les abonnements au Journal et les ventes des numéros détachés, dont le produit est ainsi porté de 1.350 à 1.400 francs en raison de la progression lente mais constante de ce service qui, de 1.288 francs en 1909, a atteint et même légèrement dépassé pendant les trois dernières années ce taux de 1.400 francs qui semble dès lors acquis.

L'autre consiste dans le transport de 160 francs de la deuxième à la première partie, valeur des revenus annuels des legs Brisson, Hancock et Levasseur qui n'ont pas été l'objet d'affectation spéciale par leurs fondateurs et ont été concédés dans l'intérêt général de la Société et de son développement.

On a fait profiter de ces plus-values, 210 francs, le Journal de la Société, en les incorporant d'autre part au crédit des impressions, qui se trouve ainsi porté à 5.660 francs.

Dans la *deuxième partie* on doit signaler une augmentation de 360 francs par suite des annuités de rachat des cotisations qui augmentent beaucoup depuis plusieurs années et qui sont versées en ce moment par 17 sociétaires au lieu de 11 et qui verseront ainsi 1.020 francs.

Cette somme est d'ailleurs portée d'autre part réglementairement en contrepartie à titre de réserve et figurera sur les livres comptables aux « Fonds réservés la vie durant des titulaires pour cotisations rachetées ».

Enfin, du côté affecté au règlement des dépenses, le supplément éventuel pour l'extension du Journal est porté de 900 francs à 1.000 francs, graphiques compris, donnant ainsi un surcroît au crédit normal, comme il a été dit. C'est un nouvel effort fait dans les conditions et pour les motifs énoncés au sujet des dépenses de cette nature effectuées en 1913.

L'impression du Journal, qui n'était doté que de 6.100 francs au total il y a

quelques années sur le seul service courant, disposera donc en 1914 de 7.640 francs et avec le surcroît dont il s'agit, de 8.640 francs, c'est-à-dire bien près des ressources qu'il a absorbées en 1913 et qui est la plus forte contribution qu'il ait jamais employée.

Dans la partie supplémentaire qui vient d'être ajoutée, vous remarquerez l'adjonction d'une somme de 2.000 francs suivant décision du Conseil, avec son imputation, pour contribuer à la formation de l'Office international de Statistique.

Dans ces conditions, le budget s'établit au total réciproque (avec un léger reliquat de 30 francs) de 15.696 francs, auxquels la partie supplémentaire de 2.000 francs vient s'ajouter.

Ces comptes et le budget ainsi établis sont soumis à votre examen.

*Le Trésorier,*  
Paul MATRAT.

---

#### IV

### RAPPORT PRÉSENTÉ

AU NOM DE LA

## COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

PAR M. J. BERNARD

VICE-PRÉSIDENT

---

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur de la Société de Statistique, la Commission des Comptes, composée de MM. Huber, président, Neynarek, ancien président, Barriol, secrétaire général, Meuriot et Bernard, s'est réunie le 12 février chez le trésorier de la Société, M. Matrat, pour examiner les comptes de l'exercice 1913 et le projet de budget de l'exercice 1914.

J'ai l'honneur de présenter, au nom de cette commission, le rapport qu'elle m'a chargé de préparer.

Voici le résumé sommaire des résultats dont le détail est mis en évidence sur les états dressés par le trésorier :

#### 1<sup>o</sup> COMPTE DE L'EXERCICE 1913

Le montant des espèces existant au 1<sup>er</sup> janvier 1913 était de 1.891<sup>f</sup> 49.

Les recettes prévues au budget de l'exercice se décomposaient comme suit :

Budget de 1913.....	{ 1 <sup>re</sup> partie. — Recettes pour le service courant . .	12.750 <sup>f</sup>
	{ 2 <sup>e</sup> partie. — Recettes spéciales. . . . .	2.534
	Ensemble. . . . .	<u>15.284<sup>f</sup></u>

Les recettes réellement effectuées ont été :

Recettes réelles 1913.	{	1 <sup>re</sup> partie . . . . .	13.391 <sup>f</sup> 07	}	16.758 <sup>f</sup> 75
		2 <sup>e</sup> partie . . . . .	3.367 68		
L'excédent des recettes sur les prévisions est donc de . . . . .					1.474 <sup>f</sup> 75

Il résulte des cotisations de membres titulaires admis en 1913 et de la progression des abonnés au Journal. Le nombre des membres de la Société, qui était de 411 au 31 décembre 1912, s'est élevé à 441 au 31 décembre 1913, soit une augmentation de 30 membres, dont 26 titulaires payant cotisation.

Les dépenses prévues au budget comprenaient :

Budget de 1913..	{	1 <sup>re</sup> partie. — Service courant . . . . .	12.740 <sup>f</sup>	}	15.271 <sup>f</sup>
		2 <sup>e</sup> partie. — Dépenses spéciales. . . . .	2.531		
Ensemble. . . . .					15.271 <sup>f</sup>

Les dépenses payées se sont élevées à :

Dépenses de 1913.	{	1 <sup>re</sup> partie. — Service courant . . . . .	14.111 <sup>f</sup> 36	}	15.246 <sup>f</sup> 86
		2 <sup>e</sup> partie — Dépenses spéciales . . . . .	1.135 50		
Soit une différence insignifiante de . . . . .					24 <sup>f</sup> 14

Le montant des espèces existant au 31 décembre 1913 s'élève à 3.403<sup>f</sup> 38, chiffre supérieur de 1.511<sup>f</sup> 89 à celui existant au 1<sup>er</sup> janvier.

Ces résultats, dont la commission a reconnu l'exactitude et la conformité avec les livres tenus par notre Trésorier, témoignent de la régularité de ses opérations et et du soin qu'il apporte à la gestion des comptes de la Société. Nous proposons de lui renouveler ici tous nos remerciements pour les facilités qu'il a apportées à notre tâche.

#### 2<sup>e</sup> BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1913

L'actif comprend :

Espèce en caisse ou en dépôt . . . . .	3.403 <sup>f</sup> 38
Portefeuille (Prix d'achat). . . . .	161.335 22
<b>Total de l'actif . . . . .</b>	<b>164.738<sup>f</sup> 60,</b>

en augmentation de 1 511<sup>f</sup> 89 sur l'actif au 31 décembre 1912, qui provient de l'accroissement des espèces disponibles, de la réserve des cotisations rachetées et du solde du compte courant des legs.

La Commission a vérifié l'existence et la régularité des récépissés de dépôt des titres figurant dans les trois parties du bilan (1) ainsi que le chiffre des espèces d'après la situation de la caisse et les comptes de dépôt des établissements de crédit.

Le passif du bilan ressort également à 164.738<sup>f</sup> 60; il ne comporte d'ailleurs aucun solde débiteur pour la Société.

---

(1) Une des obligations foncières 1883 qui figurait au bilan de 1912 sous le n° 624.786 ayant été amortie, le récépissé a été changé et figure au bilan de 1913 sous le n° 995.736.



3<sup>e</sup> BUDGET DE PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 1914

Le budget est établi en se basant sur les résultats réels de l'exercice 1913 dont le rapprochement ressort des chiffres comparatifs ci-après :

<i>Recettes</i>	
Recettes réalisées en 1913. . . . .	16.758 <sup>f</sup> 75
Recettes prévues pour 1914 . . . . .	15.696 00
- En moins en 1914 . . . . .	1.062 <sup>f</sup> 75

<i>Dépenses</i>	
Dépenses prévues pour 1914 . . . . .	15.665 <sup>f</sup> 00
Dépenses effectuées en 1913 . . . . .	15.246 86
En plus en 1914. . . . .	419 <sup>f</sup> 14

Cette augmentation porte entièrement sur les dépenses spéciales d'impression prévues par suite de l'extension du Journal ; elle est absolument justifiée.

La balance du budget 1914 s'établit donc ainsi qu'il suit :

En recettes . . . . .	15.696 <sup>f</sup>
En dépenses . . . . .	15.666
Excédent de recettes . . . . .	30 <sup>f</sup>

La commission des Comptes vous propose en conséquence :

- 1<sup>o</sup> D'approuver la gestion du Trésorier pour l'exercice 1913 ;
- 2<sup>o</sup> D'arrêter le bilan de l'exercice 1913 tel qu'il est annexé ;
- 3<sup>o</sup> D'arrêter le budget de prévisions de l'exercice 1914 :

En recettes, à . . . . .	15.696 <sup>f</sup>
En dépense, à . . . . .	15.666

*Le Rapporteur,*  
J. BERNARD.

# SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1913

### ACTIF

#### ESPÈCES

En caisse . . . . .	347 <sup>f</sup> 02	} 3403 <sup>f</sup> 38
Au Crédit Foncier de France . . . . .	892 73	
Au Comptoir National d'Escompte . . . . .	2 163 63	

#### PORTEFEUILLE

##### (PRIX D'ACHAT)

##### 1° Titres sans affectation spéciale

##### A. Dépenses au Crédit Foncier :

204 fr. de rente 3 % (résultant de la conversion de 306 fr. de rente 4 1/2 % réduits à 238 fr. de rente 3 1/2 %). [Récepisse n° 126913] . . . . .	7 163 <sup>f</sup> »	}	
70 obligations foncières 3 % 1883 (Recepisses n°s 263990, 275268 et 995736) . . . . .	29 416 20		
4 obligations communales 2,60 % 1892 (Recepisse n° 275269) [N°s des obligations a lots 164789 à 164792]. . . . .	2 014 65	}	64 165 66
1/4 obligation Ville de Paris 2 % 1898 (Récepissé n° 314960) [N° de l'obligation a lots 557760 2° quart].	111 03		
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 % (Recepisse n° 297568) . . . . .	1 400 85	}	
26 obligations du gouvernement général de l'Indo-Chine 3 1/2 % 1898 (Récepisses n°s 322939 et 406536) .	13 039 15		
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 % (Récepissé n° 409390) . . . . .	11 020 80	}	93 685 68
30 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 % anciennes (Récepissé n° 620607) . . . . .	12 926 »		
20 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 % nouvelles (Recepissé n° 620608) . . . . .	8 620 »	}	21 546 »
18 obligations chemin de fer Paris à Orléans 3 % nouvelles (Recepissé n° 741565) . . . . .	7 974 »		
2 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 % nouvelles (Récepisse n° 789486) . . . . .	860 20	}	2 936 49
3 obligations chemins de fer P.-L.-M. 3 % (fusion) nouvelles (Recepisse n° 789485) . . . . .	1 285 75		
2 obligations Ville de Paris 3 % emprunt 1910, libérées (n°s des obligations a lots 517517 et 517522) [Récepisse n° 849461] . . . . .	790 54	}	1 685
4 obligations Foncières 3 % 1883 (Recepissé n° 823295) . . . . .			
3 obligations chemins de fer P.-L.-M. 3 % (fusion) nouvelles (Récepissé n° 916459) . . . . .		}	1 228 80

##### B. Dépenses au Comptoir National d'Escompte de Paris :

2 obligations du chemin de fer de l'Est Algerien 3 % (Récepissé n° 501926) . . . . .	852 80	} 1 290 80
1 obligation Foncière 3 % 1883 (Récepissé n° 427725) . . . . .	438 »	

MONTANT des titres ci-dessus . . . . . 100 826<sup>f</sup> 77

TOTAL des titres ci-dessus et des espèces . . . . . A reporter . . . 104 230<sup>f</sup> 15

## ACTIF (Suite)

*Report.* . . . . . 104230<sup>f</sup> 15

### 2° Titres affectés à la représentation des legs suivants

**C. Dépôts au Crédit Foncier :**

Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 % (Récépissé n° 172226) . . . . .	997 60	} 4791 60
Legs Bresson : 25 fr. de rente 3 % (Récépisse n° 670765) . . . . .	805 »	
Legs Hancock : 7 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 % nouvelles (Récépisse n° 789485.) . . . . .	2989 »	

**D. Dépôts au Comptoir National d'Escompte de Paris :**

Legs Coste : 98 obligations du chemin de fer de l'Est Algérien 3 % (Récépissé 501926) . . . . .	41789 <sup>f</sup> »	} 51111 »
Legs Mercet : 19 obligations Foncières 3 % 1883 (Récépissé n° 427725) . . . . .	8322 »	
Legs Levasseur : 33 fr. de rente 3 % (Récépissé n° 743712) . . . . .	1000 »	

### 3° Titres valeur en compte courant

**E. Dépôts au Comptoir National d'Escompte de Paris :**

2 obligations chemins de fer P.-L.-M. 3 % (fusion) nouvelles (Récépissé n° 732507) . . . . .	857 50	} 4605 85
3 obligations semblables (Récépissé n° 504246) . . . . .	1283 40	
6 obligations semblables (Recepisse n° 721551). . . . .	2464 95	

## DIVERS

**Bibliothèque :**

Pour mémoire. {	Valeur des livres. . . . .	
	Numéros du Journal en magasin. . . . .	

**TOTAL DE L'ACTIF.** . . . . . 164738<sup>f</sup> 60

## PASSIF

**Capital des Legs suivants :**

Legs Bourdin . . . . .	997 <sup>f</sup> 60	} 56197 <sup>f</sup> 35
Legs Bresson . . . . .	805 »	
Legs Coste . . . . .	41934 75	
Legs Mercet . . . . .	8460 »	
Legs Hancock . . . . .	3000 »	
Legs Levasseur . . . . .	1000 »	

*Réserve sur cotisations rachetées* (1) . . . . . 28277 17

*Fonds sans affectation spéciale*, dont 22000 fr. provenant de l'attribution faite à la Société de Statistique, sur le legs fait à l'État par M. Giffard, et 20580 fr. 32 montant de l'indemnité des assurances pour l'incendie des collections du Journal de la Société . . . . . 71751 60

*Cotisations en cours de rachat* (Reçu 29 annuités) . . . . . 1740 »

*Provision pour médaille Bourdin* . . . . . 36 »

**Comptes courants des legs Coste et Mercet :**

Legs Coste : En titres disponibles. . . . .	4605 85	} 6450 28
— Espèces. . . . .	1844 43	
Legs Mercet: Espèces. . . . .	286 20	

**TOTAL DU PASSIF.** . . . . . 164738<sup>f</sup> 60

(1) Cette réserve s'est réduite en 1913 par suite du décès d'un membre perpétuel et augmentée par l'inscription de 4 membres ayant racheté leurs cotisations.

## COMPTES DE 1913

## RECETTES

Espèces existant au 1<sup>er</sup> janvier 1913 :

En caisse. . . . .	679 <sup>f</sup> 07	} 1 891 <sup>f</sup> 49
Au Crédit Foncier. . . . .	240 92	
Au Comptoir National d'Escompte . . . . .	971 50	

1<sup>re</sup> PARTIE

## Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant

Cotisations : Membres titulaires. . . . .	4 675 <sup>f</sup> »	} 5 050 <sup>f</sup>
— Membres correspondants. . . . .	375 »	
Journal : Abonnements et vente de numéros . . . . .		1 527 75
Intérêts non réservés sur les titres du portefeuille général, sur ceux des legs Bresson, Hancock et Levasseur, sur les fonds au Crédit Foncier, et divers. . . . .		3 453 32
Subventions reçues en 1913 (1) :		
Ville de Paris : année 1912 . . . . .	1 000 »	} 3 360 »
Conseil général de la Seine : 1912. . . . .	500 »	
Ministère de l'agriculture : 1913. . . . .	1 200 »	
Ministère de l'instruction publique : 1913 . . . . .	300 »	
Ministère du travail et de la prévoyance sociale : 1913 . . . . .	360 »	
RECETTES effectuées en 1913 (1 <sup>re</sup> partie) . . . . .		(1) 13 391 <sup>f</sup> 07

2<sup>e</sup> PARTIE

## Recettes spéciales et Règlements d'ordre

Annuités : Rachat intégral en 1913 de ses cotisations, par 1 membre titulaire . . . . .	300 <sup>f</sup> »	} 1 320 <sup>f</sup> »
— 17 annuités de 60 fr. pour rachats successifs de cotisations . . . . .	1 020 »	
Legs Bourdin : Intérêts de 1913 des valeurs de ce legs. . . . .		36 »
Legs Mercet : Reçu net en 1913 en compte courant au Comptoir d'Escompte. . . . .	432 »	} 2 011 68
Legs Coste : Reçu net en 1913 en compte courant au Comptoir d'Escompte. . . . .	1 579 68	

RECETTES spéciales de la 2<sup>e</sup> partie . . . . . 3 367<sup>f</sup> 68

TOTAL de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> partie . . . . . 16 758<sup>f</sup> 75

TOTAL GÉNÉRAL de l'encaisse et des recettes. . . . . 18 650<sup>f</sup> 24

(1) Reste à recevoir la subvention de 1.000 fr. de la Ville de Paris de 1913 et celle de 500 fr. du Conseil général de la Seine, qui ont été votées, mais non ordonnées en 1913.

## COMPTES DE 1913

### DÉPENSES

#### 1<sup>re</sup> PARTIE

#### Paiements effectués pendant l'année pour le service courant

<b>Administration :</b>		
Secrétariat général, correspondance, frais de bureau, etc. . . . .	1910 <sup>f</sup> 05	} 3362 <sup>f</sup> 30
Frais de convocations . . . . .	315 45	
Trésorerie et archives, frais de recouvrement, correspondance, etc. . . . .	1136 80	
Loyer : pour 1913 . . . . .		1000
Journal : Impression et frais d'envoi . . . . .	7595 46	} 9191 51
— Rédaction en 1913, tableaux et graphiques . . . . .	1596 05	
Annuaire : Impression et envoi . . . . .		276 40
<b>Bibliothèque :</b>		
Allocations mensuelles au bibliothécaire et indemnité au secrétaire. . . . .	230 »	} 281 15
Reliures et imprimés . . . . .	51 15	
Depenses réglées en 1913 (1 <sup>re</sup> partie). . . . .		<u>14111<sup>f</sup> 36</u>

#### 2<sup>e</sup> PARTIE

#### Dépenses spéciales, placements et règlements d'ordre

Acquisition de la médaille Bourdin, décernée en 1913. . . . .		100 »
Prix décerné pour le concours Mercet en 1913. . . . .	500 »	} 852-55
Médaille d'or attribuée au Lauréat de ce concours . . . . .	352 55	
<i>Dépenses extraordinaires</i> : Exposition internationale de Gand. — Frais de réceptions. . . . .		174 95
TOTAL de la 2 <sup>e</sup> partie . . . . .		<u>1195<sup>f</sup> 50</u>
TOTAL de la 1 <sup>re</sup> et de la 2 <sup>e</sup> partie. . . . .		<u>15246<sup>f</sup> 86</u>

#### Espèces existant au 31 décembre 1913

En caisse . . . . .	347 <sup>f</sup> 02	} 3403 <sup>f</sup> 88
Au Crédit Foncier . . . . .	892 73	
Comptoir National d'Escompte. . . . .	2163 63	
TOTAL GÉNÉRAL égal. . . . .		<u>18650<sup>f</sup> 24</u>

**SOCIÉTÉ  
DE STATISTIQUE  
DE PARIS**

**RELEVÉ COMPARATIF QUINQUENNAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE DIVERS CHAPITRES**

Situation au 31 décembre des années 1909 à 1913

DÉSIGNATIONS	1909	1910	1911	1912	1913
<i>Recettes du service courant :</i>					
Cotisations encaissées . . . . .	4 020 » <sup>1</sup>	5 052 »	5 045 »	5 341,25	5 050 »
Abonnements et vente du Journal . . . . .	1 288 » <sup>1</sup>	1 389,05 <sup>1</sup>	1 391,75 <sup>1</sup>	1 446,25 <sup>1</sup>	1 527,75 <sup>1</sup>
Revenus des valeurs . . . . .	2 885,41	3 166,15	3 348,73	3 576,23	3 453,32
Subventions . . . . .	3 050 » <sup>2</sup>	3 150 » <sup>2</sup>	3 300 »	3 300 »	3 360 » <sup>2</sup>
TOTAL du service courant . . . . .	11 243,41	12 757,20	13 085,48	13 663,73	13 391,07
<i>Recettes spéciales :</i>					
Annuités pour rachats de cotisations . . . . .	720 » <sup>3</sup>	2 220 » <sup>3</sup>	1 500 » <sup>3</sup>	1 520 » <sup>3</sup>	1 320 » <sup>3</sup>
Annuités de l'Hôtel des Sociétés savantes pour remboursement d'avances . . . . .	360 » <sup>4</sup>	360 » <sup>4</sup>	360 » <sup>4</sup>	90 » <sup>4</sup>	» <sup>4</sup>
Revenus des legs . . . . .	1 405,92	1 540,80	1 831,10	1 777,90	2 047,68
Recettes exceptionnelles . . . . .	22 128,30 <sup>5</sup>	11 460 » <sup>5</sup>	»	1 000 » <sup>5</sup>	» <sup>5</sup>
TOTAL général des recettes . . . . .	35 857,63	28 338,80	16 776,58	17 847,18	16 758,75
<i>Dépenses du service courant :</i>					
Administration, assemblées, recouvrements, etc. . . . .	3 427,30	3 488,28	3 276,25	3 558,54	3 362,30
Loyer . . . . .	1 000 »	1 000 »	1 000 »	1 000 »	1 000 »
Journal (impression, graphiques, rédaction, etc.) . . . . .	6 157,24 <sup>6</sup>	7 028,19 <sup>6</sup>	7 667,94 <sup>6</sup>	9 645,05 <sup>6</sup>	9 191,51 <sup>6</sup>
Annuaire . . . . .	183,45	268 »	278,55	286,40	276,40
Bibliothèque . . . . .	267,50	272,85	239,75	280,20	281,15
Dépenses extraordinaires . . . . .	»	241,25	173,25	»	174,95
TOTAL du service courant . . . . .	11 035,49	12 298,57	12 635,84	14 770,19	14 286,31
Dépenses spéciales . . . . .	21 781,02 <sup>9</sup>	20 364,10 <sup>11</sup>	3 651,44 <sup>7</sup>	4 693,75	960,55 <sup>10</sup>
TOTAUX . . . . .	32 816,51	32 662,67	16 287,28	19 463,94	15 246,86
<i>Situation :</i>					
Valeurs en portefeuille . . . . .	138 266,43 <sup>12</sup>	154 477,48 <sup>12</sup>	156 845,92 <sup>12</sup>	161 335,22 <sup>12</sup>	161 335,22 <sup>12</sup>
Annuités à recevoir de l'Hôtel des Sociétés savantes . . . . .	810 » <sup>13</sup>	450 » <sup>13</sup>	90 » <sup>13</sup>	» <sup>13</sup>	» <sup>13</sup>
En caisse et dépôts . . . . .	7 139,17	2 814,50	3 303,80	1 891,49	3 403,38
Créance . . . . .	»	»	»	»	»
TOTAUX . . . . .	146 215,60	157 741,98	160 239,72	163 226,71	164 738,60

## Suite du Relevé comparatif quinquennal des années 1909 à 1913

<i>Nombre des Membres au 31 décembre :</i>					
	"	"	"	"	"
Membre d'honneur . . . . .	97	103	100	101	1
Membres (à vie) . . . . .	182	202	206	210	102
titulaires } non rachetés . . . . .	67	68	68	66	236
Membres honoraires associés . . . . .	31	34	34	34	70
Membres correspondants . . . . .	377	407	408	411	32
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>377</b>	<b>407</b>	<b>408</b>	<b>411</b>	<b>441</b>

1. Presque exclusivement par abonnements. Vente de numéros détachés variant de 37 à 68 fr. au total.
2. La subvention du Ministère de l'Agriculture a été de 1 000 fr. en 1907, 1908 et 1909 et de 1 200 fr. en 1910, 1911, 1912 et 1913. — En outre, les subventions n'ont pas tous jours été payées pendant les années auxquelles elles se rapportaient. La subvention de 1 000 fr., en 1913, de la Ville de Paris, et celle du Conseil général de la Seine, de 500 fr. en 1913, ne seront mandatées qu'en 1914.
3. Rachats de cotisations plus nombreux : 4 rachats complets et 17 annuités en 1910 ; 2 rachats complets et 15 annuités en 1911 ; 2 rachats complets et 17 annuités en 1912 et 1913.
4. A partir de 1907, l'annuité du remboursement d'un prêt fait à l'Hôtel des Sociétés savantes est restée seule. En 1912, dernière annuité.
5. Une indemnité reçue en espèces, en 1907, pour l'incendie des collections du Journal de la Société. En outre, un crédit de 7 000 fr. a été ouvert par la Maison Berger-Levrault et C<sup>e</sup>, à titre d'indemnité complémentaire au sujet de cet incendie.
6. Feuilles en plus pour l'impression du Journal en 1909, 1910, 1911 et surtout 1912 et 1913. Tableaux et graphiques spéciaux en 1912.
7. En 1911, 1 289 fr. pour l'impression de la table alphabétique et analytique du Journal de 1860 à fin 1910. Plus 2 362 fr. 41 pour placements en obligations Ville de Paris et Crédit Foncier. En 1912, placement 1 228 fr. 80 en 3 obligations P.-L.-M. pour le portefeuille général et 2 464 fr. 95 en 6 obligations semblables pour le compte courant du legs Costé.
8. Remboursement de 30 fr. de rente amortissable (998 fr.). — Cotisations spéciales (1 021 fr.) et constitution de ressources et de crédit pour le Cinquantenaire de la Société, suivant détail au compte de 1909, et allocation gracieuse de 800 fr. par l'Institut international de Statistique, pour participation de la Société aux réceptions de la XII<sup>e</sup> session de l'Institut. En 1910, montant net du legs Mercet, 8 450 fr., et du legs Hancock, 3 093 fr. En 1912, legs Levasseur, 1 000 fr.
9. Remploi de 978 fr. 57 en 30 fr. de rente amortissable. — Absorption du solde du crédit ouvert par MM. Berger-Levrault ; frais de réception des membres et invités de l'Institut international et placement de 7 974 fr., le tout suivant compte de 1909.
10. Achat de la médaille du prix Bourdin en 1910 et 1913.
11. En 1910 : placements legs Mercet, 8 322 fr. ; legs Hancock, 2 989 fr. ; placements divers, 5 702 fr. 80. Remboursement de 3 242 fr. 30 sur les 8 000 fr. ci-dessus, pour impressions supplémentaires.
12. Portefeuille déposé au Crédit Foncier et au Comptoir National d'Escompte de Paris, y compris les valeurs des legs, capital et comptes courants. Placement, en 1907, de l'indemnité payée pour l'incendie des collections du Journal et d'un reliquat. Accroissements de 1908 à 1911, notamment par suite des placements du montant des legs.
13. Réductions progressives des annuités restant dues par l'Hôtel des Sociétés savantes pour cession de corps de bibliothèques et pour prêt fait par la Société ; à partir d'avril 1907, les annuités sur le prêt restent seules dues. En 1912, dernier trimestre reçu pour solde.

\*\*  
Le Trésorier, Paul MATRAT.

## BUDGET DE PRÉVISION POUR 1914

### RECETTES

#### 1<sup>re</sup> PARTIE

Cotisations. . . . .	4 800 <sup>f</sup> »	
Journal : abonnements et ventes . . . . .	1 400 »	
Revenus des titres du portefeuille et des comptes courants au Crédit Foncier et au Comptoir National d'Escompte . . . . .	3 300 <sup>f</sup> »	} 3 460 »
Revenus sans affectation spéciale des legs Bresson, Hancock, Levasseur. . . . .	160 »	
<b>Subventions :</b>		
Ville de Paris . . . . .	1 000 »	} 3 300 »
Ministère de l'Agriculture . . . . .	1 200 »	
Ministère de l'Instruction publique (abonn. au Journal)	300 »	
Ministère des travaux publics. Mémoire		
Conseil général de la Seine Ministère du travail et de la prévoyance (abon. au Journ.)	500 <sup>f</sup> »	
	300 »	
<b>TOTAL de la première partie.</b>	<b>12 960<sup>f</sup> »</b>	

#### 2<sup>e</sup> PARTIE

17 annuités en 1914 p <sup>r</sup> rachats de cotisations en cours . . . . .	1 020 <sup>f</sup> »
Revenus du legs Coste. . . . .	1 400 »
— Mercet . . . . .	280 »
— Bourdin. . . . .	36 »
<b>TOTAL de la seconde partie.</b>	<b>2 736<sup>f</sup> »</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>15 696<sup>f</sup> »</b>

#### PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

Prélèvement sur le compte courant du Legs Coste. . . . .	2 000 <sup>f</sup> »
---	----------------------

### DÉPENSES

#### 1<sup>re</sup> PARTIE

<i>Administration :</i>		
Secrétariat général, frais de bureau, correspondance, etc . . . . .	1 980 <sup>f</sup> »	} 3 530 <sup>f</sup> »
Frais de convoca- tions . . . . .	400 »	
Trésorerie, archives, frais de recouvre- ment . . . . .	1 150 »	
<i>Loyer :</i>		
Salles des réunions et bibliothèque. . . . .		1 000 »
<i>Journal :</i>		
Impression et envoi. . . . .	5 660 »	} 7 640 »
Rédaction . . . . .	1 680 »	
Graphiques . . . . .	300 »	
<i>Annuaire :</i>		
Impression et envoi. . . . .		300 »
<i>Bibliothèque :</i>		
Livres, reliures et frais divers. . . . .		290 »
<i>Dépenses diverses :</i>		
Frais extraordinaires et de re- présentation . . . . .		200 »
<b>TOTAL de la première partie.</b>	<b>12 960<sup>f</sup> »</b>	

#### 2<sup>e</sup> PARTIE

Supplément éventuel d'impres- sion pour l'extension du journal :		
Le journal . . . . .	900 »	} 1 000 <sup>f</sup> »
Les graphiques 100 »		
Réserve des annuités ci-contre. . . . .		1 020 »
— des revenus du legs Bourdin pour sa mé- daille. . . . .		36 »
— des revenus des divers legs pour les prix et publications con- cernant ces legs, dé- penses imputables et frais s'y rapportant		650 »
<b>TOTAL de la seconde partie.</b>	<b>2 706<sup>f</sup> »</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>15 666<sup>f</sup> »</b>	
Reliquat . . . . .		30 »
<b>ÉGALITÉ . . . . .</b>	<b>15 696<sup>f</sup> »</b>	

#### PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

Contribution à la formation de l'Office international de Sta- tistique. . . . .	2 000 <sup>f</sup> »
---	----------------------

*Le Trésorier,*  
**Paul MATRAT.**